

# Formation initiale/débutant et tests CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

## Catégories 1A - 1B - 2A - 2B - 3 - 4 - 5 - 6 - 7

**Personnes concernées :** Toute personne appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

**Objectifs de la formation :** L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

**Contexte :** Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

### PRÉREQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées). Lire et comprendre le français.

### DURÉE

2 à 5 jours.  
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.  
Durée pour plusieurs catégories : sur devis.

### FORMATEURS

Qualifiés et suivis selon le processus CityPro. Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

### DISPOSITIFS DE SUIVI

Feuille d'émargement et attestation de stage.

### LIEU DE FORMATION

Au sein d'un centre CityPro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R489.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Organisation par ateliers pédagogiques. Plateau technique avec aire d'évolution et répondant aux exigences de la recommandation R489.

### VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation R489.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

### MODALITÉS D'ACCÈS

Consultez la page centre sur le site city-pro.info.

### ACCESSIBILITÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée.

### TARIFS ET FINANCEMENTS

En centre CityPro ou sur city-pro.info.

## CONTENU DE LA FORMATION

### FORMATION THÉORIQUE

- A - Connaissances générales,
- B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,
- C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®,
- D - Notions élémentaires de physique,
- E - Stabilité des chariots de manutention,
- F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté,
- G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté,
- H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

### FORMATION PRATIQUE

- A - Prise de poste et vérification,
- B - Conduite et manœuvres,
- C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance.

<b>Code RS catégorie 1A :</b>	RS5055
<b>Code RS catégorie 1B :</b>	RS5057
<b>Code RS catégorie 2A :</b>	RS5056
<b>Code RS catégorie 2B :</b>	RS5058
<b>Code RS catégorie 3 :</b>	RS5054
<b>Code RS catégorie 4 :</b>	RS5059
<b>Code RS catégorie 5 :</b>	RS5060
<b>Code RS catégorie 6 :</b>	RS5061
<b>Code RS catégorie 7 :</b>	RS5062

**Certificateur :** CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE  
**Date d'échéance de l'enregistrement :** 27-01-2025